

BREVET D'INVENTION.

Gr. 12. — Cl. 4.

N° 657.295

Mode de captation des oscillations électriques.

M. GEORGES LAKHOVSKY résidant en France (Seine).

Demandé le 26 octobre 1927, à 14 heures, à Paris.

Délivré le 15 janvier 1929. — Publié le 21 mai 1929.

[Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'art. 11 § 7 de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.]

Il a été démontré par ailleurs que les ondes magnétiques ou électriques, courtes et très courtes, ont une action certaine sur la vitalité des cellules, celles-ci constituant en fait de véritables circuits oscillants. (Société de biologie, 26 juillet 1924, Radio-Revue 1923 — École supérieure des P. T. T. — Origine de la vie — Universion). Indépendamment de l'emploi d'un appareil producteur d'ondes on a pu constater que, de toutes parts dans l'atmosphère se manifestent de telles ondes dont l'origine est interastrale, et qui sont vraiment cosmiques (Travaux du professeur Millikan). Il est donc expédient d'assurer la réception et l'application de ces ondes.

Dans le cas particulier de l'organisme végétal, l'inventeur a pu provoquer l'action de ces ondes sur les cellules, en entourant simplement la plante avec un circuit métallique oscillant, qui collecte en quelque sorte les ondes.

Pour l'organisme animal ou humain, le phénomène peut se manifester également.

Par ailleurs, l'état de réceptivité sera encore accru considérablement, si le circuit oscillant peut entourer le patient; ce sera le cas pour un vêtement, une ceinture isolante dont l'enveloppe enferme un tel circuit.

Ce circuit pourra être constitué, soit par des fils accolés, soit par une bande de tissu

métallique plus ou moins serré, soit par de petits circuits isolés comme le seraient de petits anneaux ouverts, ou de toute autre manière appropriée.

Ces circuits sont absolument isolés par incorporation dans une bande ou un anneau de caoutchouc ou de toute autre matière isolante et souple, l'ensemble pouvant constituer une ceinture. Aucune pièce métallique ne doit entrer dans sa constitution autre que les circuits, par conséquent les boucles seront en matière isolante (galalithe, cuir, corne, ébène, etc.) sans métal.

Le sujet revêtu d'une telle ceinture placée de préférence au niveau des centres nerveux, éprouvera les effets de vitalisation de ses cellules.

En agissant sur la fermeture de ce vêtement ou de cette ceinture, on peut en quelque sorte accorder le circuit enveloppant sur l'oscillateur et en assurer le maximum d'efficacité; des trous, boutons ou crans pourront servir de repères à cet effet.

En insérant le circuit métallique ouvert dans un tube de caoutchouc dans lequel il peut coulisser sans que ses extrémités se touchent, on obtient un circuit sans entrée ni sortie élastique, oscillant pouvant comporter éventuellement des applications multiples.

Un circuit pourra par sa seule présence,

Prix du fascicule : 5 francs.

en dehors d'un oscillateur voisin, capter ce que les astrophysiciens appellent les « rayonnements pénétrants » dont la fréquence serait plus élevée que celle des rayons X, ondes  
 5 rayons du radium, et dont l'origine est imprécise, tellurienne, solaire, astrale ou autre et pour lesquelles il n'est pas nécessaire d'avoir ni entrée, ni sortie. Le mode d'établissement du circuit capteur peut supporter des variantes  
 10 nombreuses; la caractéristique essentielle en est qu'il contient, isolé, un circuit ouvert oscillant, simple ou multiple.

Pour les applications agricoles le circuit sera supporté par un bloc isolant perforé ce  
 15 qui permet le réglage du diamètre du fil, lequel peut rester nu, et monté sur un bâton, le long duquel il peut glisser, ce qui permet

le réglage de la position en hauteur par rapport au plan.

RÉSUMÉ : 20

1° Mode de captation des oscillations électriques par les organismes vivants constitués par un ou des circuits oscillants isolés et ouverts formant ceinture et supporté dans le cas des végétaux par un bloc perforé et de  
 25 position réglable en tous sens.

2° Anneau de caoutchouc clos contenant un circuit métallique oscillant ouvert sans entrée ni sortie et susceptible de coulisser dans l'anneau lorsqu'on fait appel à l'élasti-  
 30 cité du caoutchouc.

GEORGES LAKHOVSKY.

Par procuration :

A. MONTELLIER.